Gestion collective des déchets sur la zone commerciale de Villeneuve-Loubet à Sophia-Antipolis (06)

Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Auteur :

les Genêts
449 route des Crêtes
6560 Valbonne
Voir le site internet
Olivier Berard
o.berard@agglo-casa.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

La CASA (Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis) réalise la collecte des déchets ménagers et assimilés (DMA) sur les zones de la Communauté d'agglomération.

Au 31 décembre 2010, le marché liant le prestataire déchets à la CASA, arrivant à expiration, une démarche pour valoriser les cartons et les films plastiques de la zone a été engagée.

L'opération concerne environ 250 entreprises sur la zone de Villeneuve-Loubet , essentiellement de petites tailles, ayant des activités très disparates.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif de l'opération était **d'améliorer la valorisation des DMA** mais également d'impulser une **dynamique d'optimisation** de la gestion des déchets et de **réduction des coûts** de gestion par valorisation des recyclables.

Résultats quantitatifs

La collecte anciennement à une fréquence de 6 fois par semaine d'ordures ménagères résiduelles est passée à 3 fois par semaine pour ces mêmes déchets avec en plus, 2 collectes par semaine de cartons et 1 collecte de films plastiques.

De janvier à août 2011, étaient collectés:

- 83,52 t de cartons au total
- 14 t de films plastiques

Résultats qualitatifs

Cette action a permis d'améliorer significativement la gestion des déchets et leur valorisation, permettant ainsi une réduction des coûts de traitement.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Étude de faisabilité technico-économique : 6 mois en 2010

- Distribution des bacs en novembre et décembre 2010
- Début de la collecte au 1er janvier 2011

Moyens humains

- 1 chargé d'étude de la CCI pour l'étude initiale
- 1 technicien de la CASA - cette mission occupe moins d'un quart temps

Moyens financiers

Le financement de l'opération a été entièrement fait par la CASA.

Moyens techniques

Les moyens mobilisés sont ceux du prestataire : benne à ordures ménagères pour la collecte des bacs, collecte des containers 10m3 par une benne à ordures ménagères de collecte des points d'apport volontaire, collecte des compacteurs par un ampliroll.

Les tonnages collectés sont suivis ainsi que la qualité du tri.

La communication initiale a été réalisée par la CCI et la CASA, en partie par courrier avec également des distributions de plaquettes de communication; et une communication spécifique sur le site et dans les journaux de la CCI.

Partenaires mobilisés

- CCI

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'opération est reproductible à toutes zones gérées par une collectivité qui souhaite continuer à s'investir sur la collecte des déchets de la zone.

Difficultés rencontrées

L'opération a permis une véritable substitution de collectes d'OMr au profit de collectes de déchets recyclables.

Recommandations éventuelles

Le point clé semble de mettre les moyens dans la communication et plus particulièrement en amont.

Selon le porteur de projet, il faut également que ceci ne soit pas un coût supplémentaire pour les entreprises. Les bacs doivent être distribués gratuitement.

Mots clés

ENTREPRISE | GESTION COLLECTIVE | COÛT | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions